

Date de transmission de l'acte: 05/12/2025

Date de reception de l'AR: 05/12/2025

032-200093920-DE_2025_017-DE

A G E D I



Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

de VIC FEZENSAC

26 avenue des Pyrénées - 32190 VIC FEZENSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

République française

GERS

Vic Fezensac - SIAEP

Séance du jeudi 04 décembre 2025

Date de la convocation : 25/11/2025

Le jeudi 04 décembre 2025 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur BENOIT DESENLIS (Roquebrune),

En exercice : 20

Présents : 14

Votants :
17

Présents : Madame NATHALIE BERGES (Bazian), Monsieur FRANCOIS BUFFIN (Barran), Monsieur GEORGES CAUSERO (caillavet), Monsieur JEAN PIERRE DOAT (Belmont), Madame CORINNE AGUT (Callian), Monsieur MICHEL LEBE (Cazaux D'Angles), Monsieur CEDRIC ZANARDO (Jegun), Monsieur JEAN PIERRE HUBERT (Marambat), Monsieur JEAN CLAUDE CASSAGNE (Preneron), Monsieur BENOIT DESENLIS (Roquebrune), Monsieur XAVIER LABAT (Tudelle), Madame CLAIRE TUA (Le Brouilh Monbert), Monsieur JEAN PIERRE DUCOQ (St Jean Poutge), Madame Nathalie BOULOIS (Antras)

Représentés : Monsieur ROBERT CAMAZZOLA (Vic-Fezensac) représenté par Monsieur CEDRIC ZANARDO (Jegun), Monsieur GILLES GUICHARD (Vic-Fezensac) représenté par Monsieur BENOIT DESENLIS (Roquebrune), Monsieur JACQUES MICHEL VAISSE (Biran) représenté par Monsieur JEAN PIERRE DOAT (Belmont)

Excusés :

Absents : Monsieur JEROME LASBATS (Castillon-Débats), Madame PATRICIA POTENTI BRUNET (Ordan Larroque), Madame HELENE LEON (Riguepeu)

Secrétaire de séance : Monsieur CEDRIC ZANARDO (Jegun)

Délibération n°DE_2025_017

Objet : Délibération cession d'un véhicule su SIAEP de Vic-Fezensac

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la note de service du 5 septembre 2025 invitant les agents du syndicat à faire connaître leur intérêt éventuel pour l'acquisition du véhicule Citroën Berlingo, dont l'immatriculation est AT-487-HS, le kilométrage est de 240 000km pour un prix de 500,00€ dont la réforme est envisagée ;

Vu le mail du 23 septembre 2025 invitant les membres du conseil syndical à faire connaître leur intérêt éventuel pour l'acquisition du véhicule décrit ci-dessus ;

Considérant que cette note de service n'a suscité aucun retour, aucun agent ne s'étant manifesté dans

Date de transmission de l'acte: 05/12/2025

Date de reception de l'AR: 05/12/2025

032-200093920-DE_2025_017-DE

AGEDI

Considérant que le mail n'a suscité aucun retour, aucun membre du conseil syndical ne s'étant manifesté dans le délai imparti ;

Considérant que le véhicule mentionné ci-dessus est aujourd'hui déclaré hors d'usage pour les besoins du service et qu'il convient de procéder à sa cession ;

Considérant l'évaluation de la valeur de cession réalisée par le garage Montieux- Dejeanne à Vic-Fezensac

Après en avoir délibéré,

Le Conseil syndical décide à l'unanimité pour contre

Article 1 – Cession du véhicule

Le Conseil syndical approuve la cession du véhicule suivant :

- Marque : Citroën
- Modèle : Berlingo
- Immatriculation : AT-487-HS
- Année : 2010
- Kilométrage : 240 000km
- État général : correct

La cession est effectuée au prix de 500,00 €, conformément à l'estimation réalisée.

Article 2 – Conditions de cession

La cession sera réalisée dans les conditions suivantes :

- Le véhicule est cédé en l'état, sans garantie, l'acheteur reconnaissant avoir été informé de l'état du véhicule.
- Le paiement devra être effectué à l'ordre du SIAEP de VIC après émission d'un titre établi à l'ordre de l'acheteur
- La remise du véhicule interviendra après encaissement et signature de l'acte de cession.

Article 3 – Autorisation donnée au Président

Le Conseil syndical autorise M. le Président du SIAEP de VIC à :

- procéder à la vente du véhicule dans les conditions susmentionnées ;
- encaisser le chèque correspondant au montant de la cession ;
- signer tout document afférent à la transaction.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Ont signé tous les membres présents

Le Président

Benoît DESENLIS

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

SIAEP DE VIC-FEZENSAC

26 Av. des Pyrénées
32190 VIC-FEZENSAC
Tél. 05.62.64.42.77
contact@siaepvic.fr
Siret : 200 093 920 00011

